



**CAISSE NATIONALE  
DES  
AUTOROUTES**

**COMPTE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2024**



## Compte de résultat

CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats			<b>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks			Subventions pour charges de service public		
Honoraires	38 930,31	37 791,63	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Frais de gestion CDC	439 189,06	444 207,48	Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Publications			Dons et legs		
Charges de personnel			Produits de la fiscalité affectée		
Salaires,traitements et rémunérations diverses			<b>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</b>		
Charges sociales			Participation des SCA aux frais et prestations de services	478 119,37	481 999,11
Intéressement et participation			Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres charges de personnel			Autres produits de gestion		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)			Production stockée et immobilisée		
Dotations aux amortissements,dépréciations,provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>478 119,37</b>	<b>481 999,11</b>	<b>Autres produits</b>		
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>			Reprises sur amortissements,dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Dispositif d'intervention pour compte propre			Reprises du financement rattaché à un actif		
Transferts aux ménages			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Transferts aux entreprises					
Transferts aux collectivités territoriales					
Transferts aux autres collectivités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations					
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>					
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)					
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>478 119,37</b>	<b>481 999,11</b>	<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>478 119,37</b>	<b>481 999,11</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
charges d'intérêts emprunts contractuels	1 012 399,10	1 278 981,56	revenus des prêts	35 098 451,83	35 369 201,94
charges d'intérêts emprunts obligataires	34 086 052,73	34 090 220,38	Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Intérêts sur créances non immobilisées		
Pertes de change			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Autres charges financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Dotations aux amortissements,dépréciations et aux provisions financières			Gains de change		
			Autres produits financiers		
			Reprises sur amortissements,dépréciations et provisions financières		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>35 098 451,83</b>	<b>35 369 201,94</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>35 098 451,83</b>	<b>35 369 201,94</b>
Impôt sur les sociétés					
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( B E N E F I C E )</b>			<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( P E R T E )</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>35 576 571,20</b>	<b>35 851 201,05</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>35 576 571,20</b>	<b>35 851 201,05</b>

## Conseil d'administration du 03 avril 2025

### **1 - CADRE JURIDIQUE ET PRINCIPES COMPTABLES**

La Caisse Nationale des Autoroutes (CNA) est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'établissement public est assujéti aux principes généraux de la comptabilité publique, est doté d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la réglementation financière et comptable appliquée est celle fixée par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (organisme non soumis à la comptabilité budgétaire).

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction comptable commune.

Les principes comptables appliqués sont :

- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- le principe de non-compensation ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

En outre, dans le cadre de l'article 215 du décret précité, la CNA s'inscrit dans le processus de qualité des comptes, depuis le fait générateur jusqu'à son déroulement comptable.

Cette implication se traduit notamment par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et d'un outil « processus - risque - action » (OPRA).

La cartographie des risques établie à cette occasion est reproduite en annexe.

## 2 - LE BILAN

### 21 - L'actif

L'actif du bilan s'élève à **1 057 231 989,72 €**.

### 211 - L'actif immobilisé

L'actif immobilisé est entièrement constitué par les immobilisations financières pour un total de **1 056 865 785,71 €** se décomposant en :

<b>Prêts aux SCA</b>	<b>1 040 180 839,36</b>
<b>Intérêts courus sur prêts et non échus</b>	<b>16 684 946,35</b>

La situation des prêts aux sociétés concessionnaires d'autoroutes est détaillée ci-après.

Autoroutes Paris Rhin Rhône					
Libellé Emprunt	Date Émission Emprunt	Montant du prêt	CRD Début Période	Capital	CRD Fin Période
Emprunt 1671 - 4.87% 2004-2027 80.65 M EUR APRR	14/06/2004	80 650 000,00	22 764 285,05	5 291 801,81	17 472 483,24
Somme :		80 650 000,00	22 764 285,05	5 291 801,81	17 472 483,24
Autoroutes et Tunnel du Mont. Blanc					
Libellé Emprunt	Date Émission Emprunt	Montant du prêt	CRD Début Période	Capital	CRD Fin Période
Emprunt 1763 - 3.75% 2005-2025 868.26 M EUR	15/07/2005	40 000 000,00	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00
Somme :		40 000 000,00	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00
Société Française du Tunnel Routier du Fréjus					
Numéro Emprunt	Date Émission Emprunt	Montant du prêt	CRD Début Période	Capital /2024	CRD Fin Période 2024
Emprunt 1763 - 3.75% 2005-2025 868.26 M EUR	15/07/2025	828 263 911,75	828 263 911,75	-	828 263 911,75
Emprunt 1958 - 0.523% 2013-2025 20 M EUR SFTRF	13/05/2025	3 333 333,35	3 333 333,35	2 222 222,22	1 111 111,13
Emprunt 1959 - 0.479% 2014-2026 25 M EUR SFTRF	26/06/2026	6 944 444,43	6 944 444,43	2 777 777,78	4 166 666,65
Emprunt 1974 - 1.125% 2015-2030 140 M EUR	01/04/2030	140 000 000,00	140 000 000,00	-	140 000 000,00
Emprunt 1976 - 0.30% 2015-2027 45 M EUR SFTRF	20/08/2027	45 000 000,00	45 000 000,00	45 000 000,00	-
Emprunt 1986 - 0.015% 2016-2028 25 M EUR SFTRF	09/05/2028	9 375 000,02	9 375 000,02	2 083 333,34	7 291 666,68
Emprunt 1991 - 0.17% 2017-2029 5 M EUR SFTRF	28/02/2029	2 291 666,66	2 291 666,66	416 666,68	1 874 999,98
Somme :		1 035 208 356,21	1 035 208 356,21	52 500 000,02	982 708 356,19
<b>TOTAUX GLOBAUX</b>		<b>1 155 858 356,21</b>	<b>1 097 972 641,26</b>	<b>57 791 801,83</b>	<b>1 040 180 839,43</b>

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA).

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échue calculé prorata temporis à la fin de l'exercice.

### **212 - L'actif circulant**

L'actif circulant d'un total de **366 204,01 €** est constitué des disponibilités.  
Ce poste correspond au compte courant à la Caisse des dépôts dont le solde au 31 décembre de l'exercice est de **366 204,01 €**.

### **22 - Le passif**

Le total du passif s'élève à **1 057 231 989,72 €**.

### **221 - Les fonds propres**

Pour donner suite aux résolutions des conseils d'administration de 2019, le résultat 2018 a été affecté à hauteur de 2 901 204,01 € en report à nouveau et à hauteur de 265 000 € en avance de trésorerie.

Par application de la loi de finances 2020, un prélèvement de 2 800 000 € sur fonds de roulement a été effectué le 16 juin 2020 ce qui a ramené le report à nouveau à 101 204,01 €.

Le conseil d'administration du 03 avril 2024 a voté le maintien du report à nouveau de **101 204,01 €**.

### **222 - Les dettes financières**

Elles représentent un montant de **1 056 865 785,71 €** ventilé comme suit :

Emprunts obligataires	1 008 263 911,75
Intérêts courus emprunts obligataires	16 258 006,96

Emprunts contractuels	31 916 927,61
Intérêts courus sur emprunts contractuels	426 939,39

Les intérêts courus des emprunts sont calculés prorata temporis.

### **223 - Les dettes non financières**

D'un total de 265 000 €, elles correspondent à 265 000 € d'avance de trésorerie constituée en 2019 à partir du boni de l'opération de remboursement anticipé de la Sanef.

## **3 - LE COMPTE DE RESULTAT**

### **31 - Les charges**

Le total des charges s'élève à 35 576 571,20 €.

### **311 - Les charges de fonctionnement**

L'ensemble des charges de fonctionnement (ou d'exploitation) qui s'élève à 478 119,37 € regroupe :

↳ Remboursement à la CDC des frais de gestion : 439 189,06 €.

Conformément à la convention conclue le 28 juin 1999 entre la Caisse des dépôts et la CNA, modifiée par avenant du 11 mars 2019, ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours dans la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

↳ Prestations extérieures : 38 930,31€.

Ce compte regroupe principalement les dépenses liées à l'agence de notation (24 000 €), à l'éditeur informatique Inetum (ex GFI) ainsi que les frais d'abonnement Euronext et d'hébergement du site.

### **312 - Les charges financières**

Pour l'exercice, les charges financières d'un total de **35 098 451,83 €** correspondent aux intérêts payés à l'échéance des emprunts (obligataires et contractuels).

Charges d'intérêts sur emprunts contractuels	1 012 399,10
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires	34 086 052,73

### **32 - Les produits**

Les sociétés d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges d'exploitation financières et exceptionnelles.

Le total des produits de l'exercice s'élève à **35 576 571,20 €** et regroupe :

- ↳ Les produits d'activité d'un total de **478 119,37 €** qui représentent la participation des SCA aux frais de gestion.
- ↳ Les produits financiers, d'un total de **35 098 451,83 €** correspondent pour l'exercice au remboursement des intérêts des prêts par les SCA bénéficiaires.

Le compte de résultat 2024 présente un résultat égal à zéro euro.